

Un colloque sur la résilience des enfants non accompagnés

Date : 13 octobre 2017



Le colloque, proposé en préambule de la formation Tuteurs de Résilience à Rome, avait pour thème la résilience des enfants non accompagnés. Il était organisé par le BICE, en partenariat avec [Caritas Rome](#) et l'[UCSC](#) et s'est déroulé en présence de la Pro recteur de l'Université catholique du Sacré Cœur et de représentants du Ministère de l'Intérieur.

Enfants non accompagnés : des chiffres alarmants

Mgr Robert Vitillo (*Secrétaire général de la Commission internationale catholique pour les migrations et assistant ecclésiastique du BICE*) a rappelé la situation, terrible, en quelques chiffres.

- En 2015, 100 000 enfants non accompagnés ont demandé asile dans 78 Etats, 3 fois plus qu'en 2014.
- 20 millions d'enfants migrants ont quitté leur pays pour fuir conflits, pauvreté extrême ou violences de leur milieu.
- Les enfants de 0 à 18 ans représentent 33% de la population mondiale, mais 50% du total des réfugiés.

Le Père Fabio Baggio (*chargé de la section Migrants et Réfugiés du Saint-Siège directement rattachée au Pape*) a complété ce constat en rappelant la situation des enfants « invisibles ». En Italie, on a, par exemple, enregistré au 30 avril 2017, 16 000 enfants non accompagnés alors qu'environ 25 000 autres s'ajouteraient en réalité à ce chiffre. Mineurs, étrangers et non protégés, ces jeunes sont les plus vulnérables. Le père Baggio a rappelé que l'engagement de l'Eglise était

de créer un environnement sûr et juste afin de permettre le développement intégral de tous. **Qu'il était donc de notre devoir à tous de protéger, d'intégrer et de chercher des solutions pérennes pour ces enfants.**

Comment favoriser la résilience des enfants non accompagnés

Comme il l'a souligné, la seule bonne volonté des éducateurs ne suffit malheureusement plus face à l'ampleur et la complexité du phénomène. Les opérateurs doivent travailler avec les forces de l'ordre pour dénoncer les situations douteuses ou abusives. Ils doivent également être formés de façon continue pour accueillir ces jeunes, les aider à se relever du traumatisme subi et leur apprendre leurs droits, mais aussi leur obligation d'intégration vis-à-vis de leur pays d'accueil. Le père Baggio a salué ici les formations « [Tuteurs de résilience](#) » du BICE qui œuvrent dans ce sens.

Travailler sur la **résilience des enfants non accompagnés** et de jeunes migrants de 2^{ème} génération est en effet un axe central pour aider ces enfants. La Prof. Cristina Castelli (*Directrice de l'Unité de Recherche sur la Résilience de l'Université catholique de Milan*) a rappelé que l'approche résilience consiste à susciter une adaptabilité active de l'enfant, à mettre en mouvement ses énergies pour lui permettre d'entreprendre, de demander de l'aide, de se projeter à nouveau dans l'avenir. Le Tuteur de résilience contribue à cette reconstruction en veillant sur l'enfant et renforçant son estime de soi. Il l'aide à trouver en lui et autour de lui les ressources internes et externes sur lesquelles s'appuyer.

Ainsi, comme l'a très joliment noté Mgr Enrico Feroci (*Directeur de Caritas Rome*) en s'inspirant de l'étymologie du mot résilience (*Resilio, resilire*), le tuteur remet, tel un bateau, l'enfant à flot.

Les formations Tuteurs de résilience des enfants non accompagnés, organisées à Rome et bientôt à Grenade, s'inscrivent dans la longue tradition de recherches et de réflexion du BICE sur le sujet. Alessandra Aula (*Secrétaire générale du BICE*) a souligné qu'avec elles, le BICE revenait accompagner des enfants en Europe occidentale, berceau des activités de l'organisation initialement créée pour porter secours aux enfants dans l'après-guerre.

Chacun a un rôle à jouer dans l'accueil de ces enfants

Tous les intervenants se sont accordés sur le fait que la situation des enfants non accompagnés ne pouvait plus être traitée comme une situation d'urgence. En effet, elle constitue un état durable qui requiert une attention permanente afin de mettre en place des solutions à long terme, de qualité et qui intègre, autant que se peut, la famille.

Laura Baldassare (*conseillère à la Mairie de Rome*) et Roberta Cecchetti (*experte internationale en droits de l'enfant*) ont évoqué les avancées législatives respectivement en Italie et Suisse dans ce domaine. La Loi Zampa de 2017 a engagé l'Italie dans une véritable politique d'inclusion et de respect de l'intérêt supérieur de l'enfant. De son côté, la Suisse a adopté en 2016 une loi sur l'asile pour garantir le traitement prioritaire des enfants et la création de nouveaux centres d'accueil.

Toutefois, pour que des dispositions comme celles-ci deviennent une réalité, associations, paroisses, médias, chaque citoyen responsable... nous devons tous nous engager pour bâtir une culture d'accueil.